

Analyse des captures des flottilles opérant dans l'Ouest de l'Ecosse

Benoît Dubé, Sébastien Demaneche et Alain Biseau
30 mai 2012

Introduction

L'étude présentée est une analyse des informations recueillies dans le cadre du programme Obsmer en zone Ouest-Ecosse (Division CIEM Via et partie communautaire de la division Vb) au cours de l'année 2011.

La structure du document est très proche de celle du document présentant le bilan de l'échantillonnage Obsmer 2010¹.

Ainsi la partie Matériel et Méthodes pourra être utilement consultée avant d'aborder les résultats présentés dans ce document.

Quatre métiers pratiqués dans cette zone ont été analysés :

1. Chalutage à espèces profondes en Ouest Ecosse
2. Chalutage à espèces démersales (non profondes) en Ouest Ecosse
3. Fileyage à espèces démersales en Ouest Ecosse
4. Palangres à espèces démersales en Ouest Ecosse

Pour chacun de ces métiers, la liste des navires le pratiquant en 2011 est donnée ainsi que le taux d'échantillonnage réalisé par le programme Obsmer.

Il faut noter qu'un même navire peut, au cours d'une même année, pratiquer plusieurs métiers ; c'est le cas notamment des chalutiers qui peuvent cibler alternativement des espèces profondes et des espèces démersales du plateau.

Le nombre d'espèces capturées, le taux de rejets global ainsi que la composition spécifique des captures observées constituent la suite de la restitution.

Enfin, un focus est réalisé sur le cabillaud (proportion dans la capture totale, taux de rejet...) avec une analyse, lorsque cela est possible, des causes ayant amené les rejets (taille légale, quotas...)

¹ <http://archimer.ifremer.fr/doc/00054/16490/16058.pdf>

Chalutiers à espèces profondes en Ouest Écosse

Sont considérés comme chalutiers à espèces profondes en Ouest Écosse les navires utilisant un chalut(OTB ou OTT) et ciblant les espèces profondes (DWS) dans les zones CIEM VIa et Vb. On précise que les OP ciblant le lieu noir ne sont pas prises en compte dans l'analyse.

1 Présentation de la flotte

Les navires considérés sont les suivants :

Nom du navire	Identifiant	quartier
PIERRE-JACQUES MATIG	683454	LO-Lorient
HELIOTROPE	752559	CC-Concarneau
CAP SAINT GEORGES	924675	BL-Boulogne-sur-Mer
MARIETTE LE ROCH II	924826	LO-Lorient
JACK ABRY II	924831	LO-Lorient
JEAN CLAUDE COULONII	924832	LO-Lorient
CORAIL	639926	CC-Concarneau
CLAUDE MOINIER II	683453	LO-Lorient
SAINT GOTHARD	683638	CC-Concarneau
ROSELEND	911294	CC-Concarneau
ANDRE LEDUC	924680	BL-Boulogne-sur-Mer

TABLE 1 – liste des navires pratiquant le métier

Le tableau ci-dessous présente, par port, le nombre annuel de débarquements effectués par les navires de la liste ainsi que le nombre échantillonné. Les gammes de taille des navires ainsi que la quantité totale débarquée par les bateaux de la liste permettent d'illustrer l'importance relative des différents ports.

Les ports sont classés par débarquements décroissants.

Port	Nb annuel de débarquements	Nb de débarquements échantillonnés	Tailles des navires (m)	Débarquements totaux (t)
Lochinver	59	8	33 - 46	3576
Lorient	22	4	33 - 46	566
Boulogne-sur-Mer	6	2	44	225
Concarneau	4	1	33 - 35	124
Killybegs	2	1	33 - 34	31
Autres ports (N = 3)	3	0	33 - 46	163
Total	96	16	33 - 46	4685

TABLE 2 – Récapitulatif de la flottille par port

2 Marées observées

Le tableau et les figures ci-dessous décrivent la pêche observée ainsi que la représentativité de l'échantillonnage.

	2011	Nb de navires	Nb de marées	Nb de jours de mer
Total (2011)		11	96	896
Échantillonnés		6	16	175
Taux d'échantillonnage		54.6	16.7	19.5

TABLE 3 – Taux d'échantillonnage

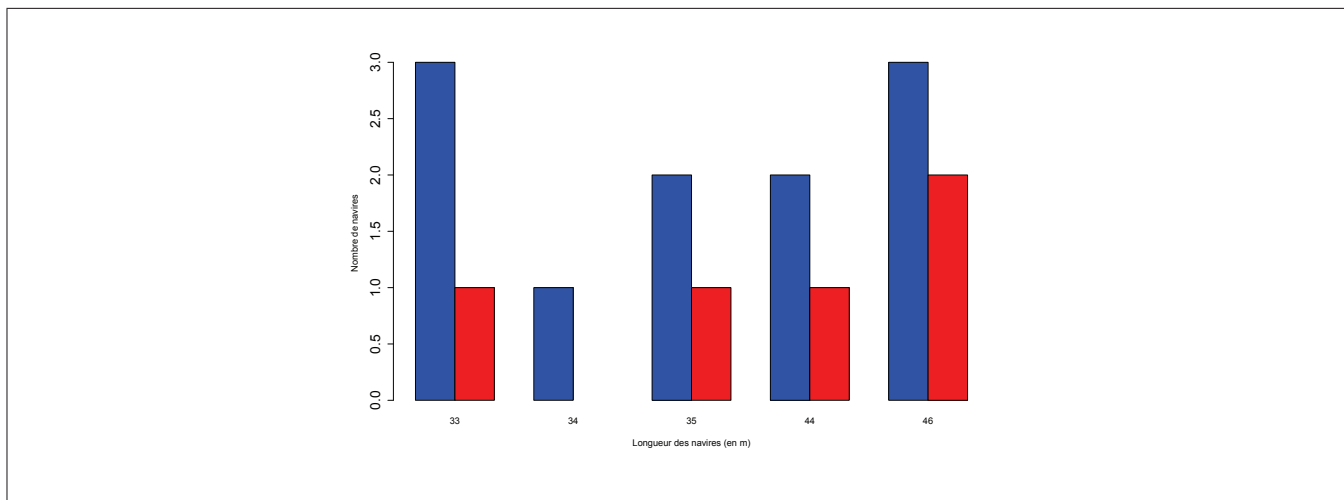


FIGURE 1 – Longueur (en m) des navires échantillonnés (rouge) et de l'ensemble de la flotte (bleu) (2011)

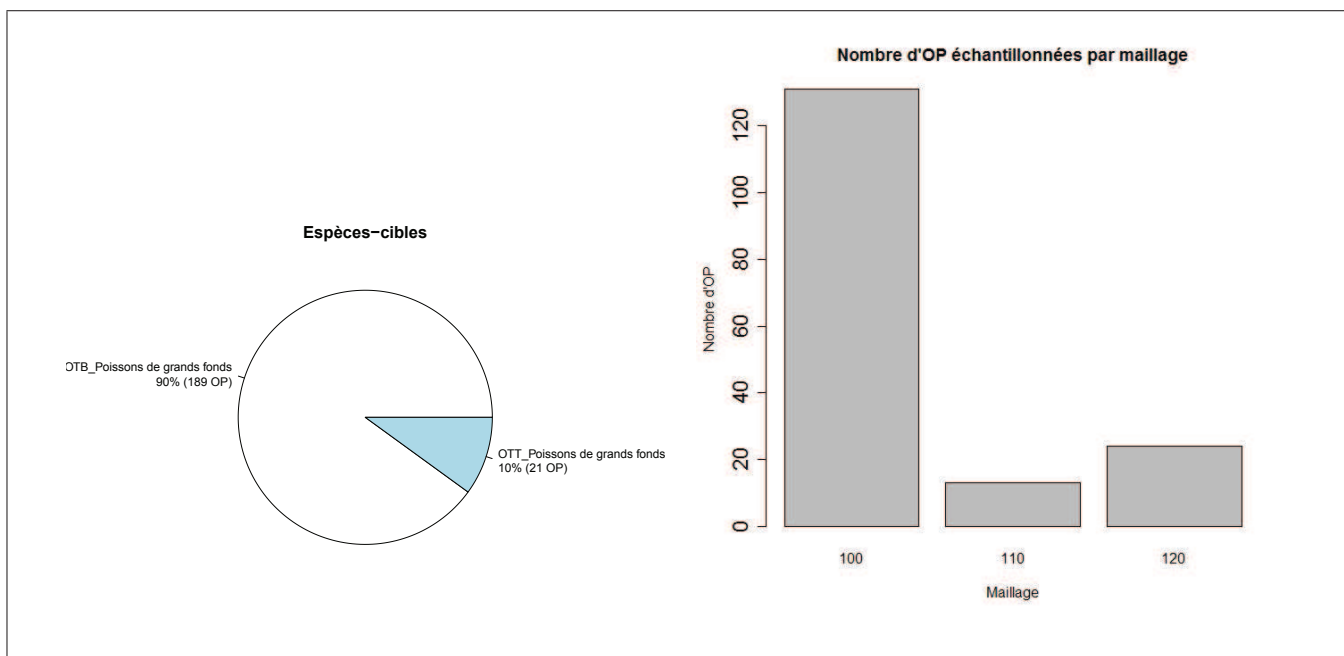


FIGURE 2 – Caractéristiques des métiers échantillonnés (2011)

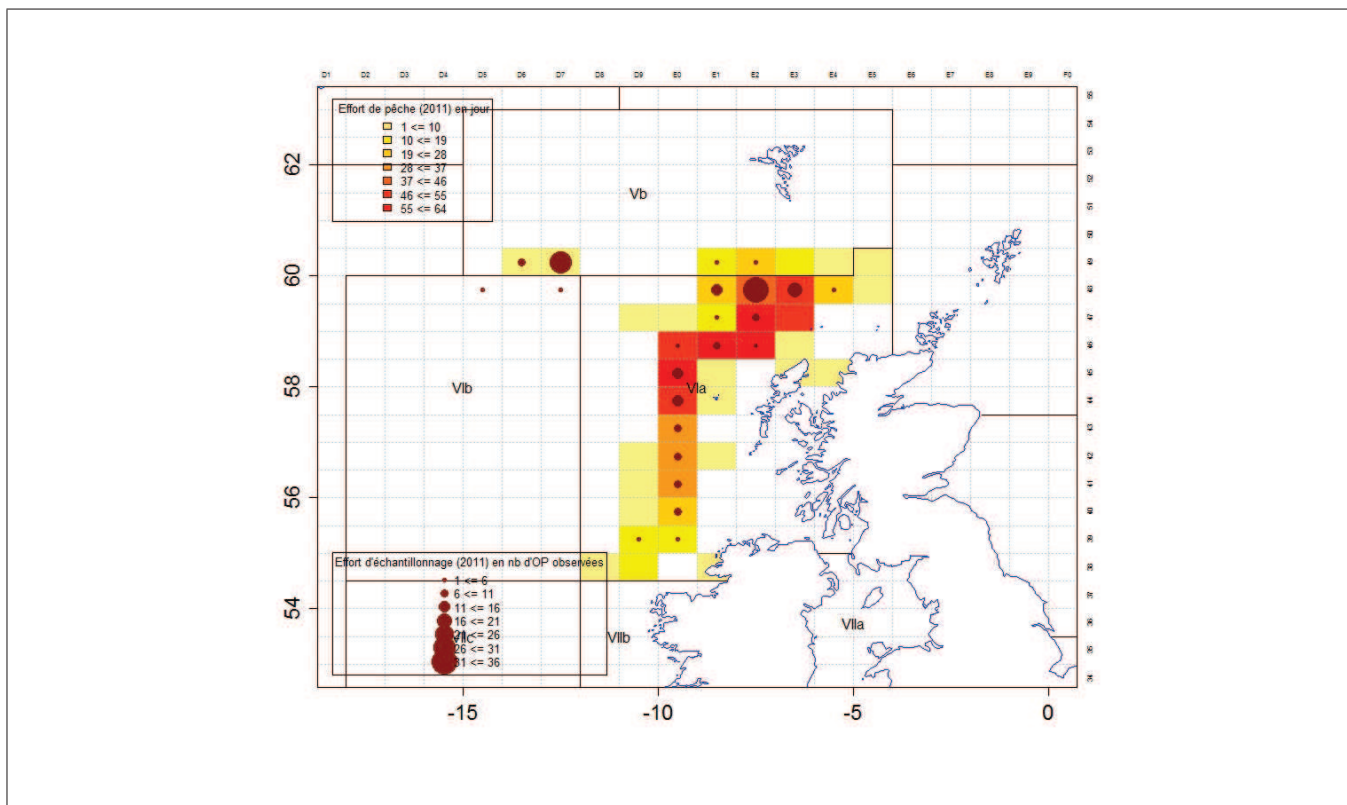


FIGURE 3 – Distribution géographique des opérations de pêche observées et de l'effort de pêche en nombre de jours(2011)

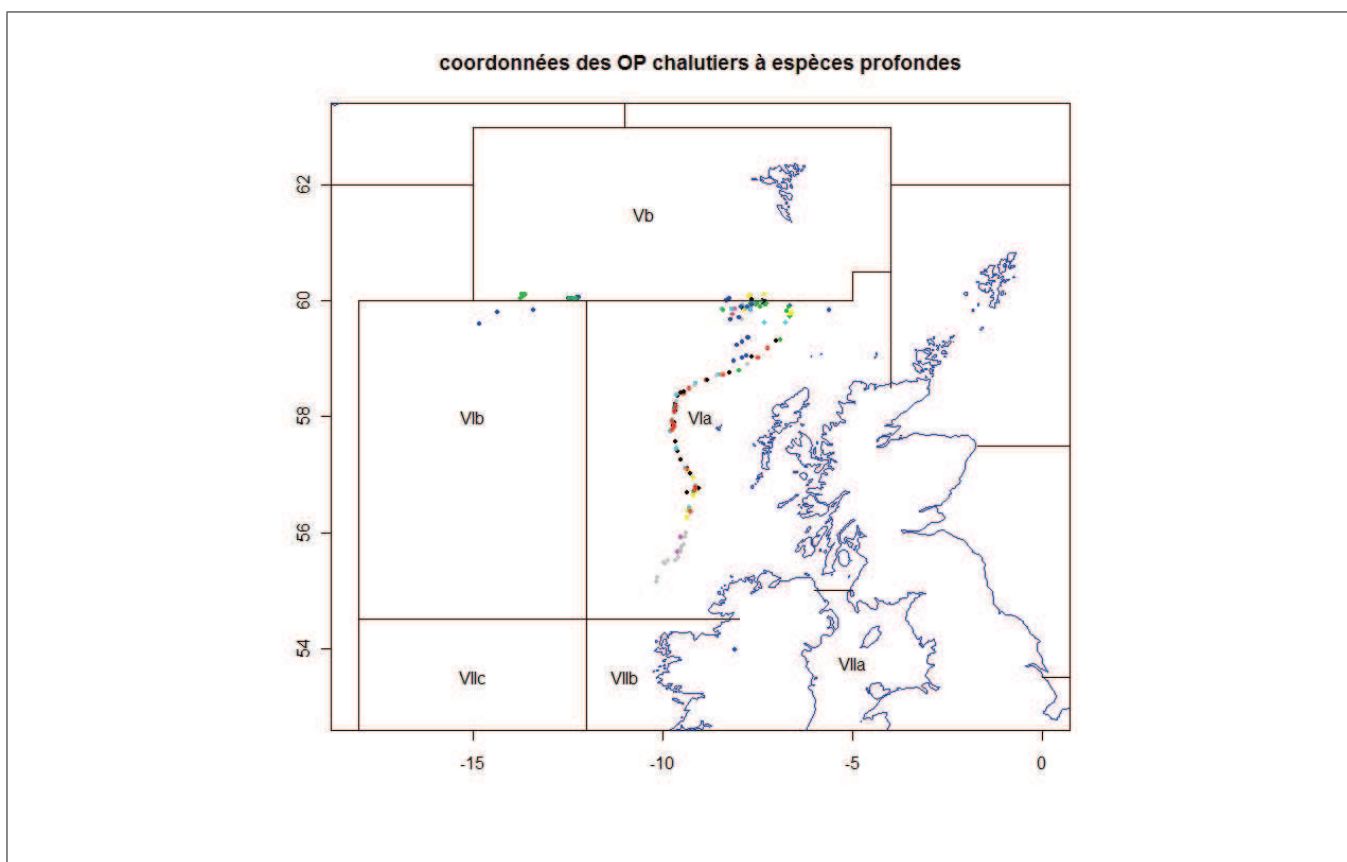


FIGURE 4 – Cartographie des opérations de pêche observées.
Les points de même couleur représentent les OP d'une même marée

3 Composition des captures

Le tableau ci-dessous informe sur la capture totale estimée toutes espèces confondues, avec la part non retenue en poids et leur intervalle de confiance respectif. Le nombre total d'espèces capturées est également précisé. La capture totale est estimée en utilisant le nombre de marées dans les données déclaratives.

Capture totale (en tonnes)	Part non retenue (en %)	Nb total d'espèces capturées
4879 [2953 - 6806]	20,0 [15,6 - 25,2]	101

TABLE 4 – Estimation de la capture totale et du taux de rejet

Les graphiques ci-dessous présentent les estimations de capture totale par trimestre ainsi que le taux de rejet par trimestre.

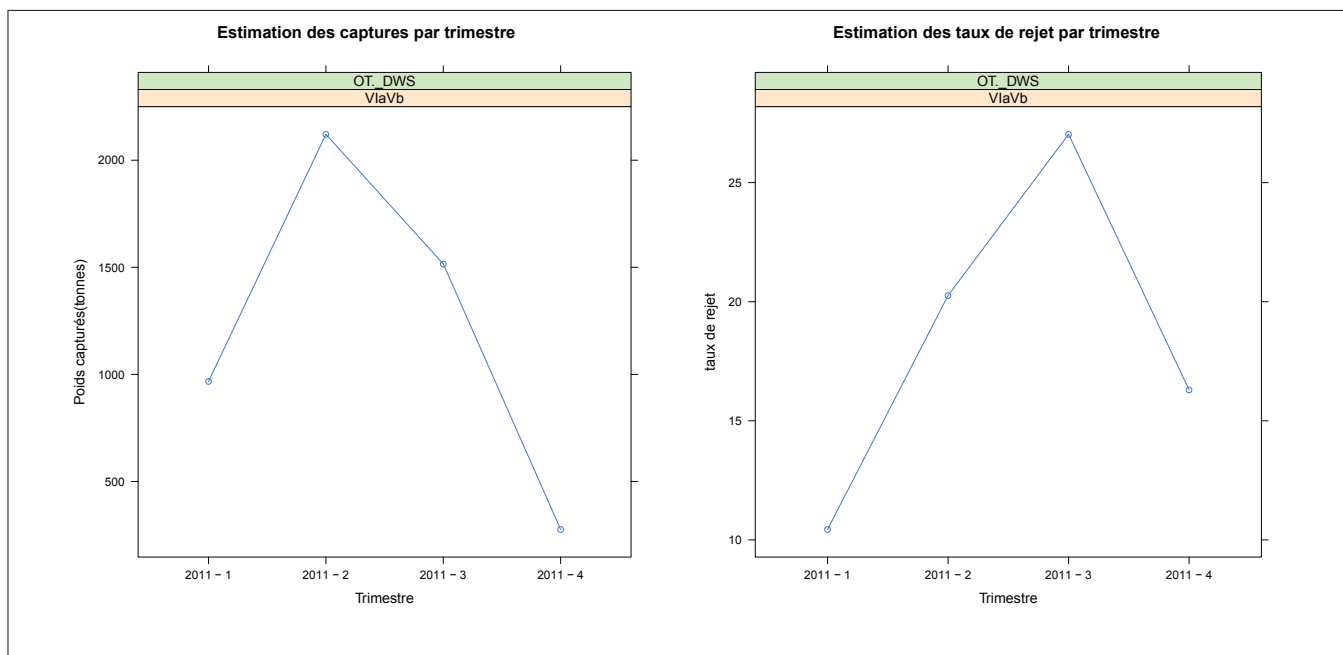


FIGURE 5 – Représentation trimestrielle des captures et taux de rejet

La composition spécifique des captures est présentée ci-dessous

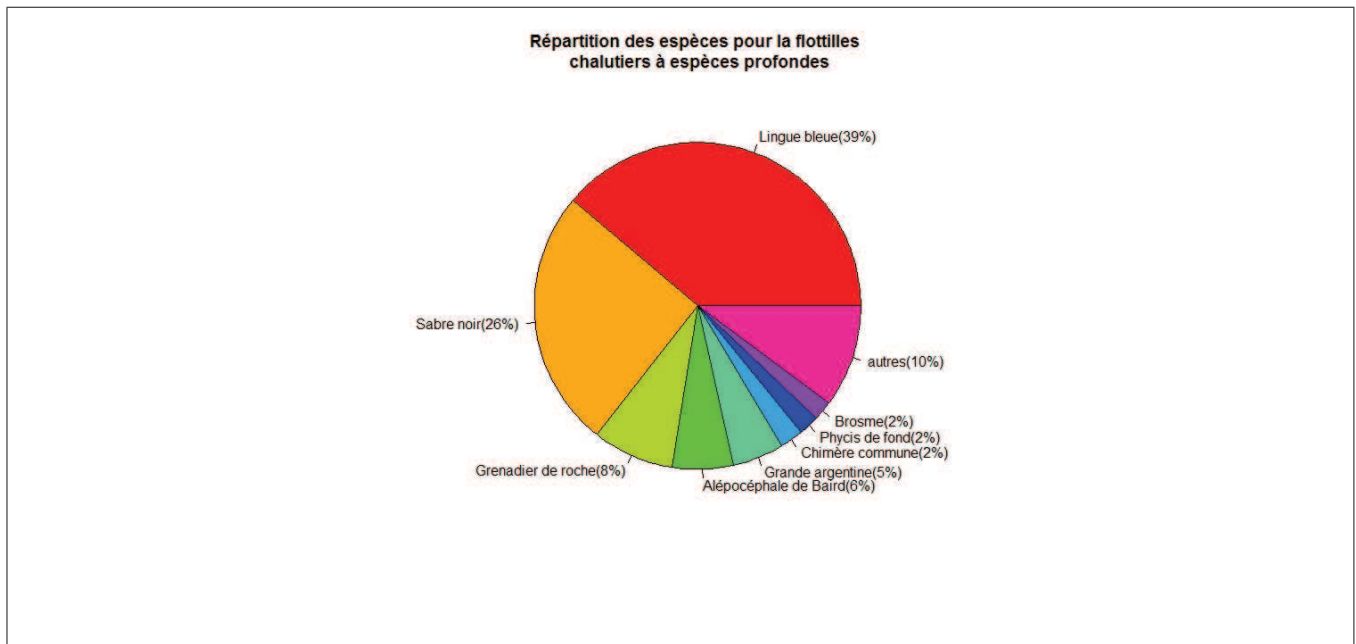


FIGURE 6 – Composition spécifique des captures (2011)

Le tableau suivant présente les différentes estimations par espèce à partir des OP échantillonnées. Le taux de rejet de l'espèce correspond au rapport : poids des rejets de l'espèce sur le poids des captures de l'espèce. La proportion du rejet dans la capture totale correspond au poids des rejets de l'espèce sur le poids de la capture totale toutes espèces. Un intervalle de confiance à 95% est donné pour chaque estimation. Les espèces sont classées par ordre d'importance dans la capture totale.

	proportion dans la capture totale (%)	taux de rejet de l'espèce (%)	proportion du rejet dans la capture totale (%)	proportion de l'espèce dans les rejets(%)
Lingue bleue	38.8 [31.1 ;46.7]	0.4 [0.2;0.7]	0.1 [0.1;0.3]	0.7 [0.3;1.4]
Sabre noir	25.6 [20.7;30.6]	0.6 [0.4;1]	0.2 [0.1;0.2]	0.8 [0.5;1.2]
Grenadier de roche	8.1 [5.3;11.4]	8.1 [6.6;9.9]	0.7 [0.4;0.9]	3.3 [2;4.9]
Alépocephale de Baird	6.1 [6;13]	100 [100;100]	6.1 [6.1;13]	30.6 [28.2;48.5]
Grande argentine	5 [5.3;9.9]	100 [100;100]	5 [5.4;9.9]	25.2 [26.7;45.3]
Chimère commune	2.3 [1.8;3]	64.6 [53.4;73.7]	1.5 [1;2.1]	7.6 [4.7;11.4]
Phycis de fond	2 [1.6;2.5]	3.8 [2.7;4.9]	0.1 [0.1;0.1]	0.4 [0.2;0.6]
Brosme	1.9 [1.5;2.4]	0.7 [0.2;1.6]	0 [0;0]	0.1 [0;0.2]

TABLE 5 – Estimations par espèce

4 Analyses des captures de cabillaud

	Capture échantillonnée de cabillauds(kg)	proportion dans la capture totale (%)	taux de rejet de l'espèce (%)	proportion du rejet dans la capture totale (%)	proportion de l'espèce dans les rejets(%)
Cabillaud	154	0.02 [0 - 0.06]	0	0	0

TABLE 6 – Analyse des rejets échantillonnés de cabillaud

Le nombre de cabillaud mesurés dans les OP échantillonnées est insuffisant pour permettre de présenter une structure en taille de l'espèce.

Chalutiers à espèces démersales en Ouest Écosse

Sont considérés comme chalutiers à espèces démersales en Ouest Écosse les navires utilisant un chalut(OTB ou OTT) et ciblant les espèces démersales (DEF) dans les zones CIEM VIa et Vb.

1 Présentation de la flotte

Les navires considérés sont les suivants :

Nom du navire	Identifiant	quartier
CLAUDE MOINIER II	683453	LO-Lorient
SAINT GOTHARD	683638	CC-Concarneau
JULIEN COLEOU	911288	LO-Lorient
MARIETTE LE ROCH II	924826	LO-Lorient
JEAN CLAUDE COULONII	924832	LO-Lorient
HALTEN BANK	194077	BL-Boulogne-sur-Mer
NORDIC 2	341180	BL-Boulogne-sur-Mer
CORAIL	639926	CC-Concarneau
PIERRE-JACQUES MATIG	683454	LO-Lorient
CAP NORD	734690	BL-Boulogne-sur-Mer
KLONDYKE	735220	BL-Boulogne-sur-Mer
HELIOTROPE	752559	CC-Concarneau
BRESSAY BANK	900470	BL-Boulogne-sur-Mer
ROSELEND	911294	CC-Concarneau
ANDRE LEDUC	924680	BL-Boulogne-sur-Mer
JACK ABRY II	924831	LO-Lorient

TABLE 1 – liste des navires pratiquant le métier

Le tableau ci-dessous présente, par port, le nombre annuel de débarquements effectués par les navires de la liste ainsi que le nombre échantillonné. Les gammes de taille des navires ainsi que la quantité totale débarquée par les bateaux de la liste permettent d'illustrer l'importance relative des différents ports.

Les ports sont classés par débarquements décroissants.

Port	Nb annuel de débarquements	Nb de débarquements échantillonnés	Tailles des navires (m)	Débarquements totaux (t)
Lochinver	62	4	30 - 46	3051
Concarneau	33	3	33 - 35	1048
Lorient	33	4	30 - 46	846
Killybegs	20	1	30 - 34	620
Autres ports (N = 3)	13	0	30 - 55	176
Total	161	12	30 - 55	5741

TABLE 2 – Récapitulatif de la flottille par port

2 Marées observées

Le tableau et les figures ci-dessous décrivent la pêche observée ainsi que la représentativité de l'échantillonnage.

2011	Nb de navires	Nb de marées	Nb de jours de mer
Total (2011)	16	161	1799
Echantillonnés	7	12	142
Taux d'échantillonnage	43.8	7.5	7.9

TABLE 3 – Taux d'échantillonnage

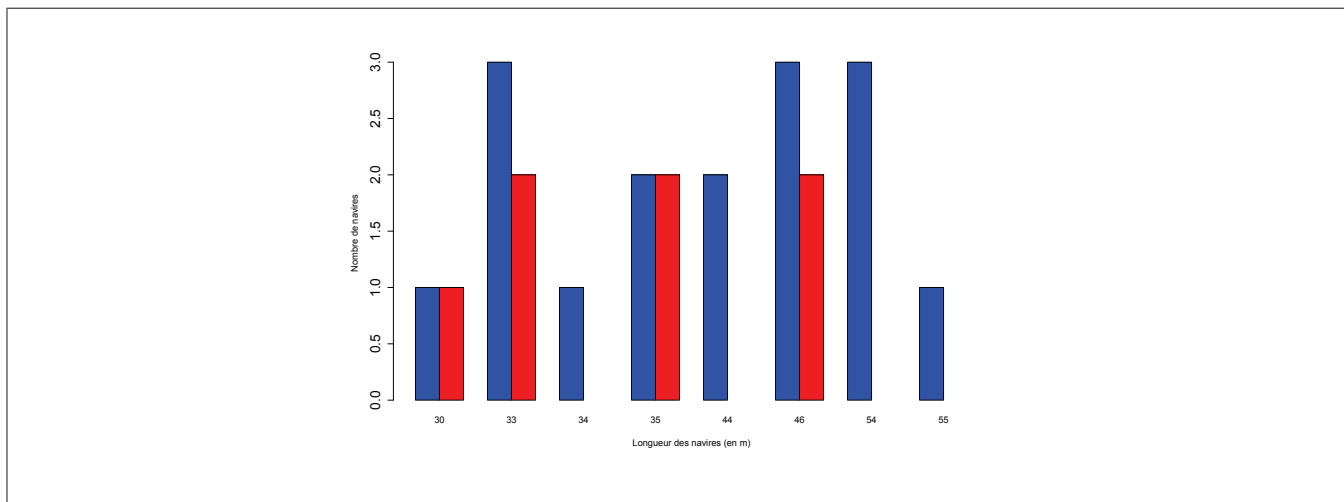


FIGURE 1 – Longueur (en m) des navires échantillonnés (rouge) et de l'ensemble de la flotte (bleu) (2011)

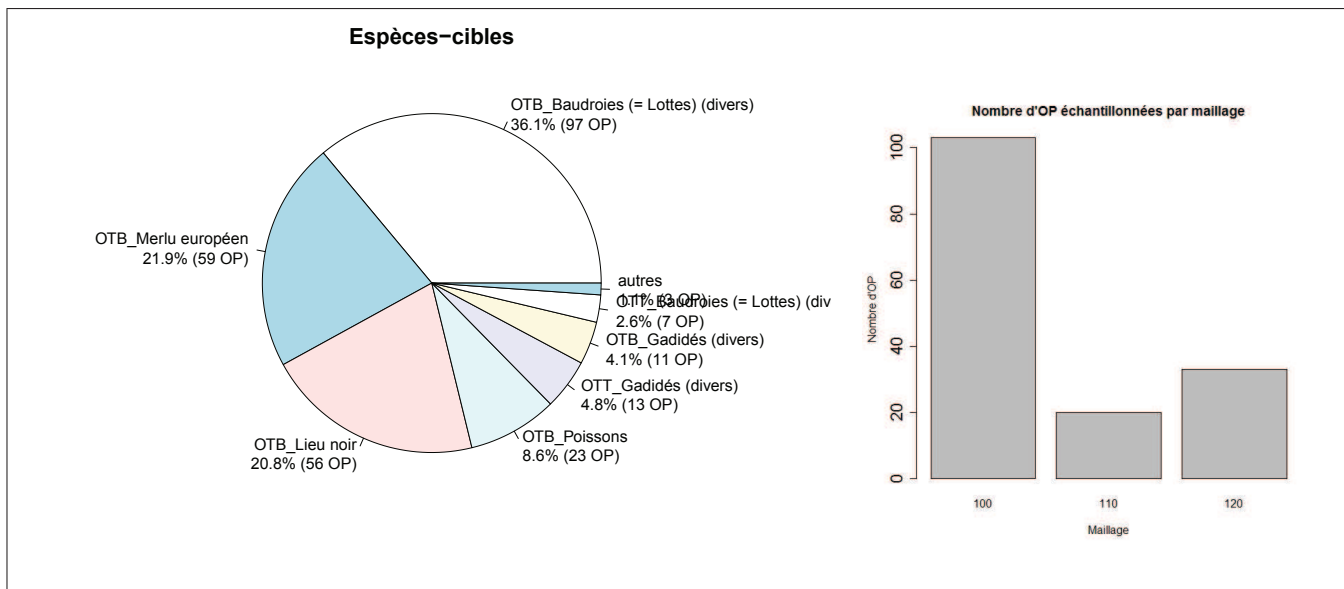


FIGURE 2 – Caractéristiques des métiers échantillonnés (2011)

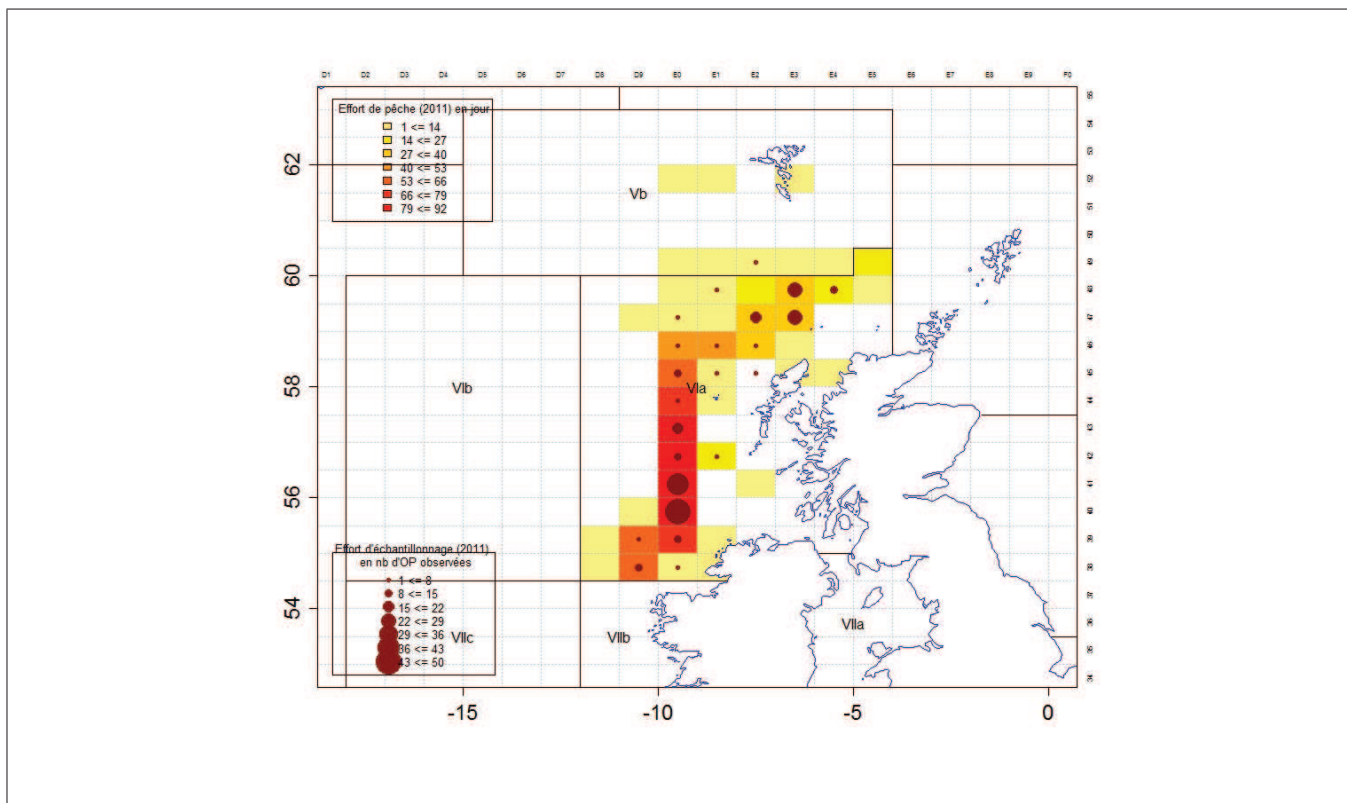


FIGURE 3 – Distribution géographique des opérations de pêche observées et de l'effort de pêche en nombre de jours(2011)

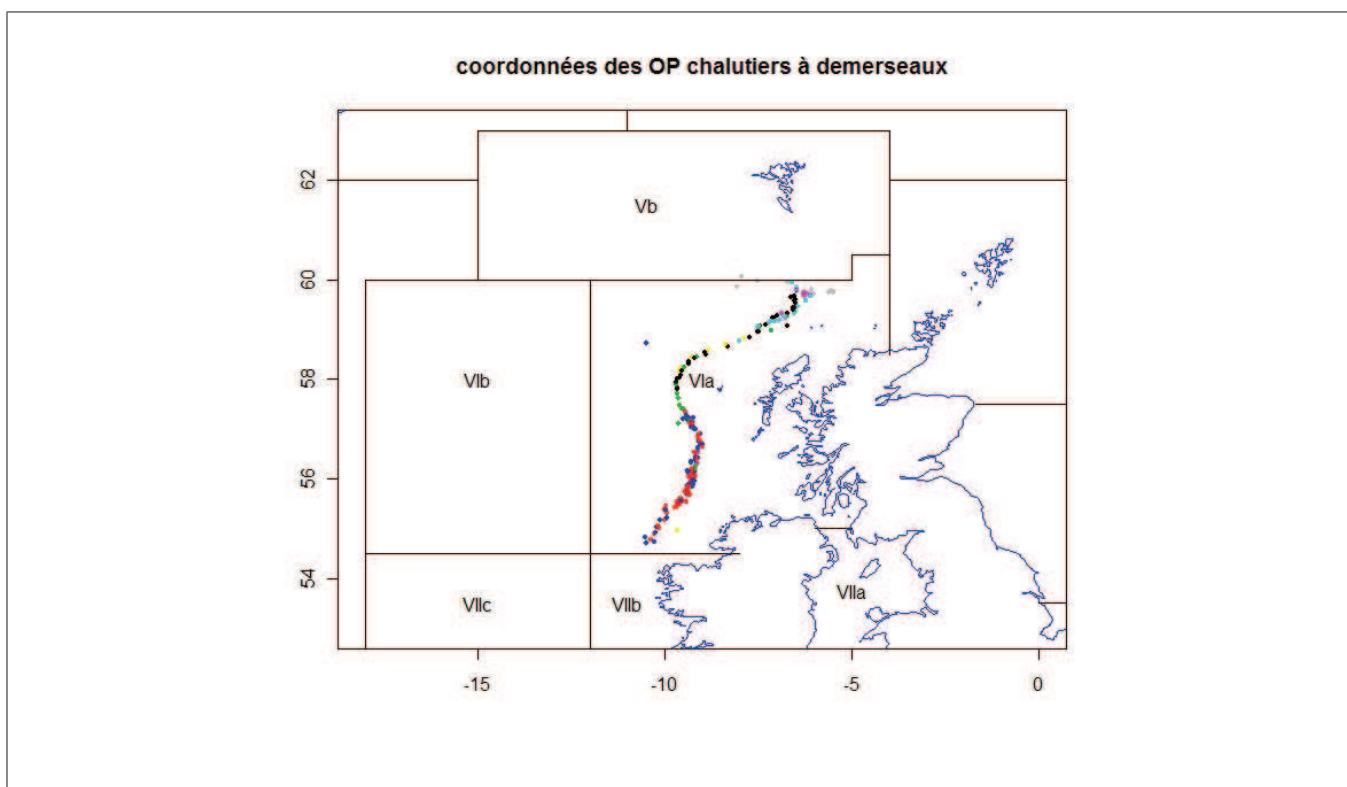


FIGURE 4 – Cartographie des opérations de pêche observées.
Les points de même couleur représentent les OP d'une même marée

3 Composition des captures

Le tableau ci-dessous informe sur la capture totale estimée toutes espèces confondues, avec la part non retenue en poids et leur intervalle de confiance respectif. Le nombre total d'espèces capturées est également précisé. La capture totale est estimée en utilisant les poids des débarquements des données déclaratives SACROIS pour les navires de la liste et pour les séquences de pêche du métier concerné.

Capture totale (en tonnes)	Part non retenue (en %)	Nb total d'espèces capturées
6313 [5955 - 6670]	8,5 [5,6 - 11,1]	108

TABLE 4 – Estimation de la capture totale et du taux de rejet

Les graphiques ci-dessous présentent les estimations de capture totale par trimestre ainsi que le taux de rejet par trimestre.

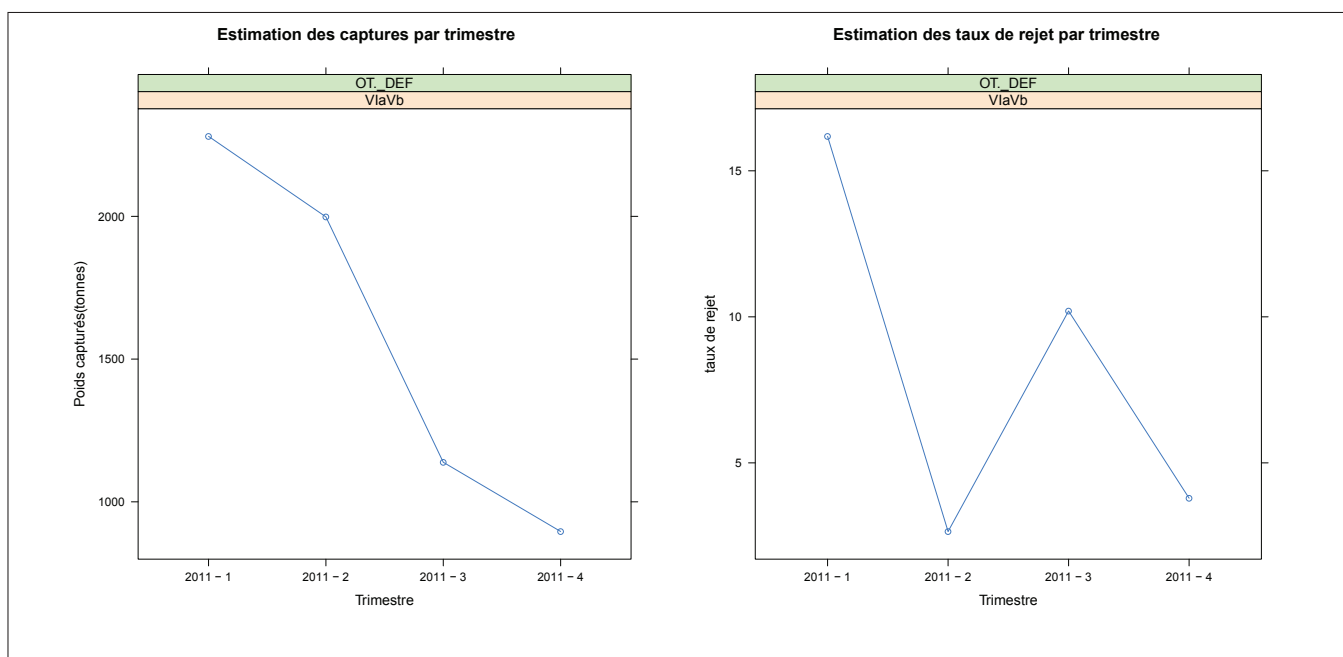


FIGURE 5 – Représentation trimestrielle des captures et taux de rejet

La composition spécifique des captures est présentée ci-dessous

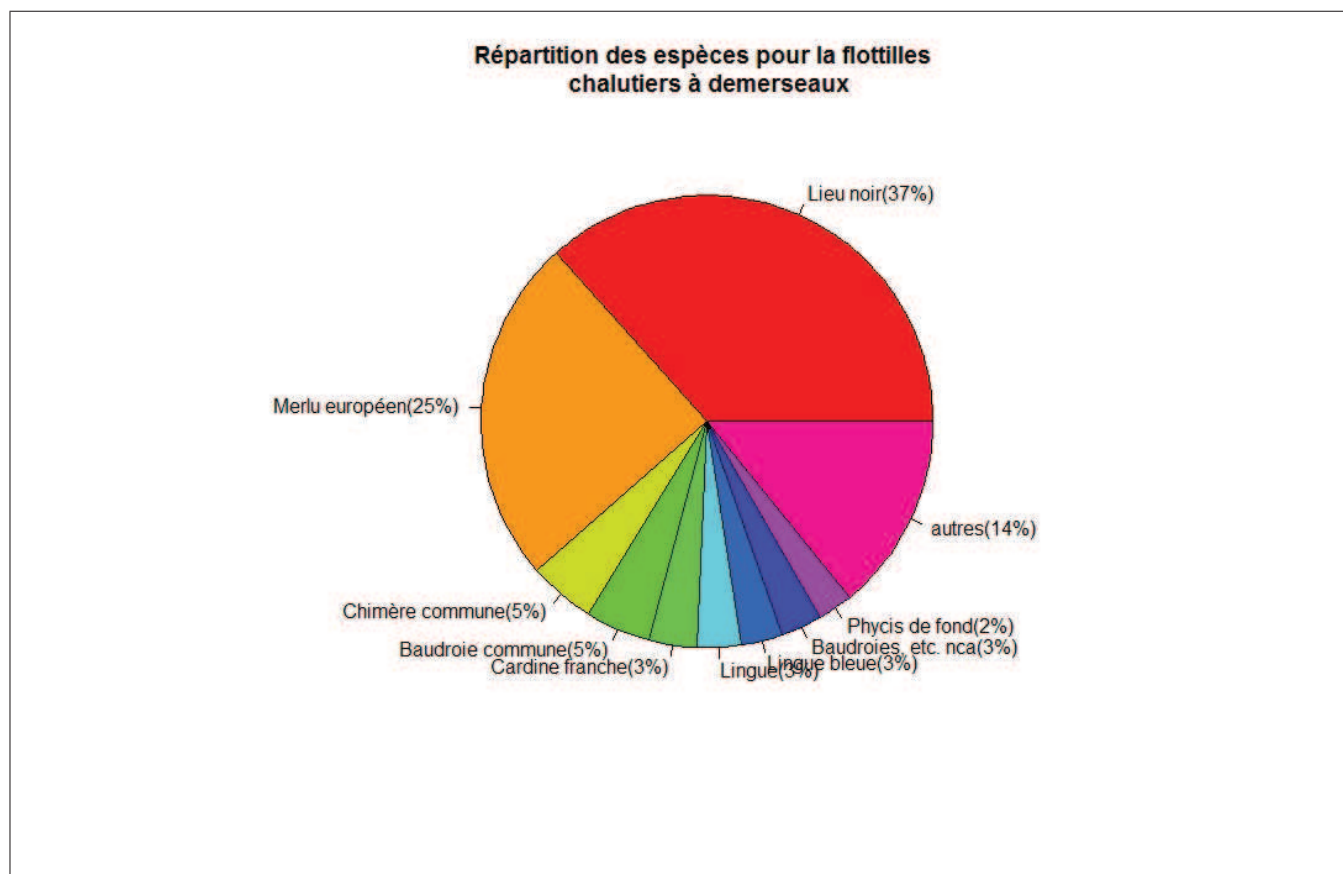


FIGURE 6 – Composition spécifique des captures (2011)

Le tableau suivant présente les différentes estimations par espèce à partir des OP échantillonnées. Le taux de rejet de l'espèce correspond au rapport : poids des rejets de l'espèce sur le poids des captures de l'espèce. La proportion du rejet dans la capture totale correspond au poids des rejets de l'espèce sur le poids de la capture totale toutes espèces. Un intervalle de confiance à 95% est donné pour chaque estimation. Les espèces sont classées par ordre d'importance dans la capture totale.

	proportion dans la capture totale (%)	taux de rejet de l'espèce (%)	proportion du rejet dans la capture totale (%)	proportion de l'espèce dans les rejets(%)
Lieu noir	36.7 [23.3;48.8]	0 [0;0.1]	0 [0;0]	0.1 [0;0.3]
Merlu européen	24.8 [17.9;32.8]	3.4 [1.2;7.9]	0.8 [0.3;1.9]	10.4 [3.8;20.1]
Chimère commune	4.8 [2.6;7.4]	24.2 [12.7;39.2]	1.2 [0.5;2.1]	14.4 [6.7;24.5]
Baudroie commune	4.6 [3.2;6.5]	0.4 [0;1]	0 [0;0]	0.3 [0;0.6]
Cardine franche	3.4 [2.3;4.8]	3.7 [2.5;5.3]	0.1 [0.1;0.2]	1.6 [1;2.4]
Lingue	3.2 [2.2;4.4]	0.5 [0.1;0.9]	0 [0;0]	0.2 [0.1;0.3]
Lingue bleue	3 [1.3;5.7]	0.3 [0.1;0.8]	0 [0;0]	0.1 [0;0.2]

TABLE 5 – Estimations par espèce

4 Analyses des captures de cabillaud

	Capture échantillonnée de cabillauds(kg)	proportion dans la capture totale (%)	taux de rejet de l'espèce (%)	proportion du rejet dans la capture totale (%)	proportion de l'espèce dans les rejets(%)
Cabillaud	2982	1.2 [0.4 - 2.5]	4.3 [0.2 - 17]	0.1 [0 - 0.1]	0.7 [0 - 1.8]

TABLE 6 – Analyse des rejets échantillonnés de cabillaud

Sur 131 opérations de pêche observées, 17 ont capturé du cabillaud parmi lesquelles 5 en ont rejeté : 3 dus à un quota fermé et 2 pour des raisons inexplicables. En poids, le rejet observé de cabillaud est de 127.5 kg et la répartition des causes de rejet est la suivante : 97% dus à un quota fermé, 0% de hors taille (cabillaud inférieur à 35 cm) et 3% dus aux autres causes.

On présente la structure en taille des échantillons de cabillaud. On ne sélectionne que les OP où le protocole sur les mesures a bien été respecté.

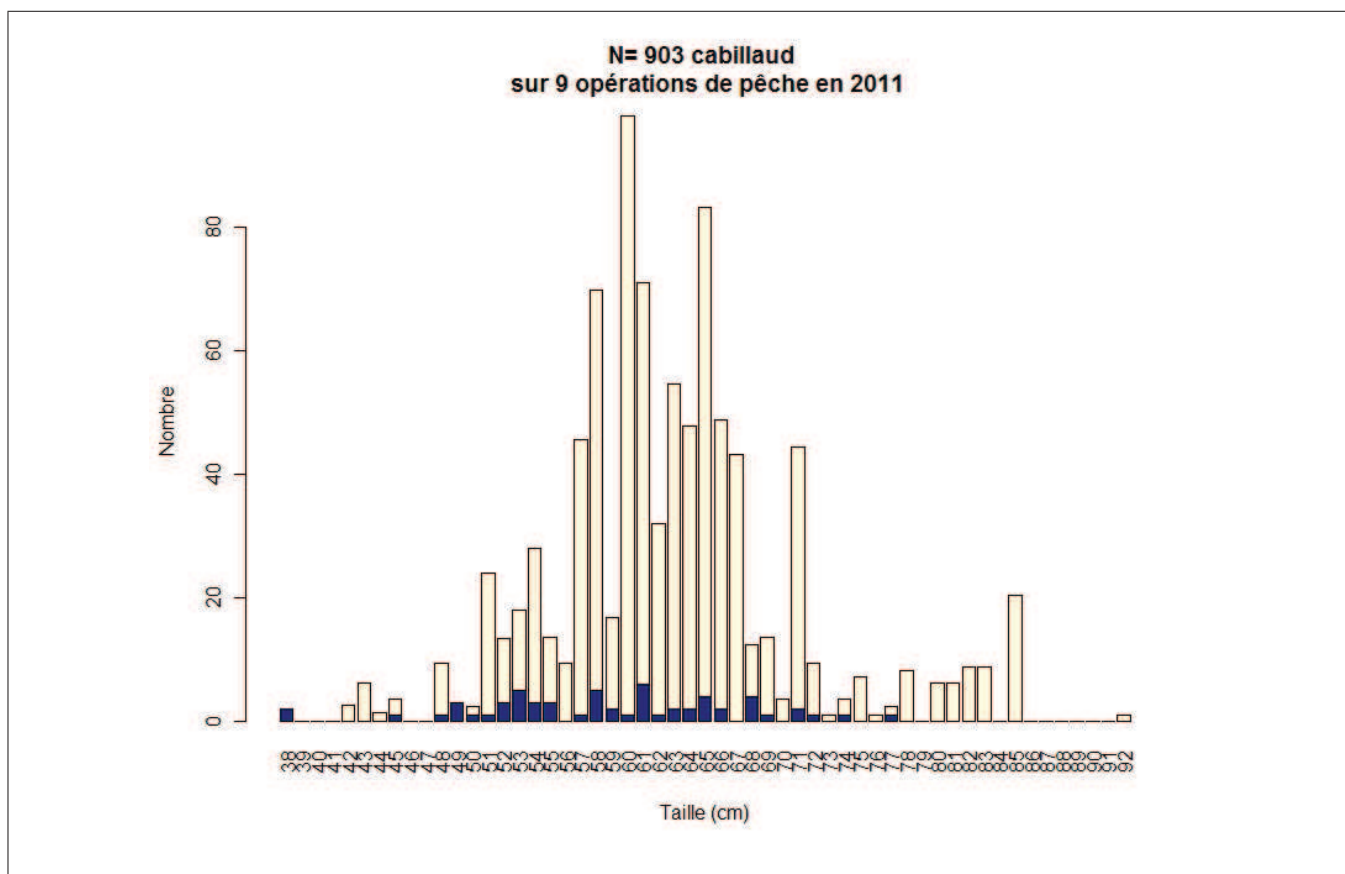


FIGURE 7 – Structure en taille des échantillons de cabillaud (2011)

Fileyeurs à espèces démersales en Ouest Écosse

Sont considérés comme Fileyeurs à espèces démersales en Ouest Écosse les navires utilisant des filets maillants calés (GNS) ou trémails (GNS) et ciblant les espèces démersales (DEF) dans les zones CIEM VIa et Vb.

1 Présentation de la flotte

Les navires considérés sont les suivants :

Nom du navire	Identifiant	quartier
ARMOR 2	554169	BA-Bayonne
GURE-AMETZA	655759	BA-Bayonne
ALBATOR II	683671	CC-Concarneau
JIMINY	291636	BA-Bayonne
L'ETEL	318357	LR-La Rochelle
BRUIX.	341169	BA-Bayonne
ASPIN	544859	BA-Bayonne
MELODIE	544928	BA-Bayonne
RONCARD	683777	LO-Lorient
OKATA	815108	LR-La Rochelle

TABLE 1 – liste des navires pratiquant le métier.

Le tableau ci-dessous présente, par port, le nombre annuel de débarquements effectués par les navires de la liste ainsi que le nombre échantillonné. Les gammes de taille des navires ainsi que la quantité totale débarquée par les bateaux de la liste permettent d'illustrer l'importance relative des différents ports.

Les ports sont classés par débarquements décroissants.

Port	Nb annuel de débarquements	Nb de débarquements échantillonnés	Tailles des navires (m)	Débarquements totaux (t)
Lochinver	63	2	24 - 34	1640
Autres ports (N = 5)	15	0	21 - 54	46
Total	78	2	21 - 54	1686

TABLE 2 – Récapitulatif de la flottille par port

2 Marées observées

Le tableau et les figures ci-dessous décrivent la pêche observée ainsi que la représentativité de l'échantillonnage.

	2011	Nb de navires	Nb de marées	Nb de jours de mer
Total		10	78	591
Échantillonnés		1	2	14
Taux d'échantillonnage		10.0	2.6	2.4

TABLE 3 – Taux d'échantillonnage

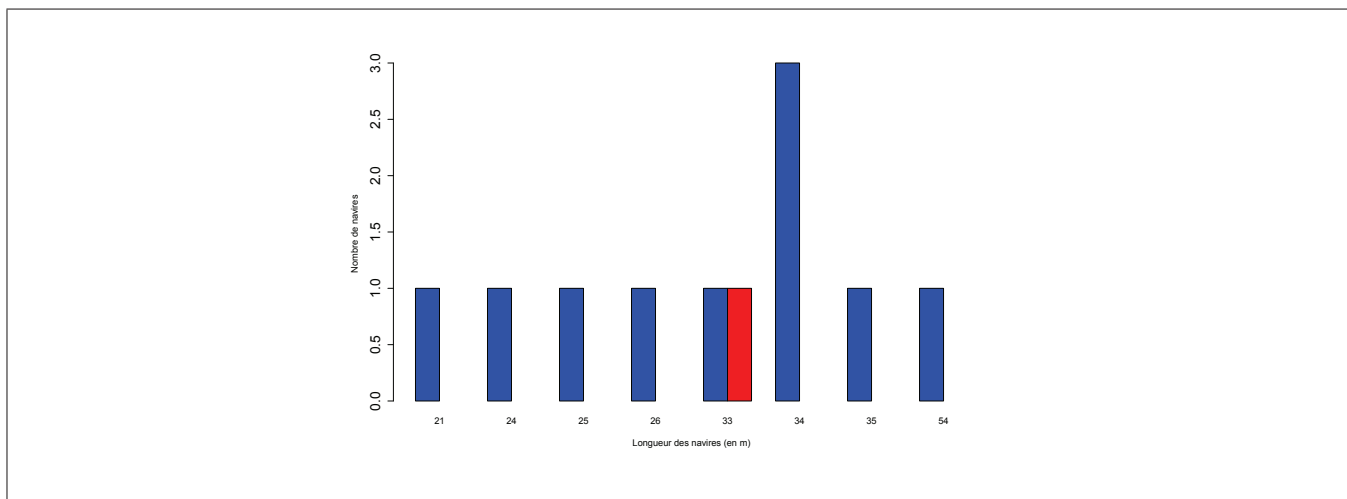


FIGURE 1 – Longueur (en m) des navires échantillonnés (rouge) et de l'ensemble de la flotte (bleu) (2011)

Répartition des métiers

L'ensemble des OP échantillonnées ont pour espèce cible le merlu européen avec un maillage de 120 mm.

Distribution géographique

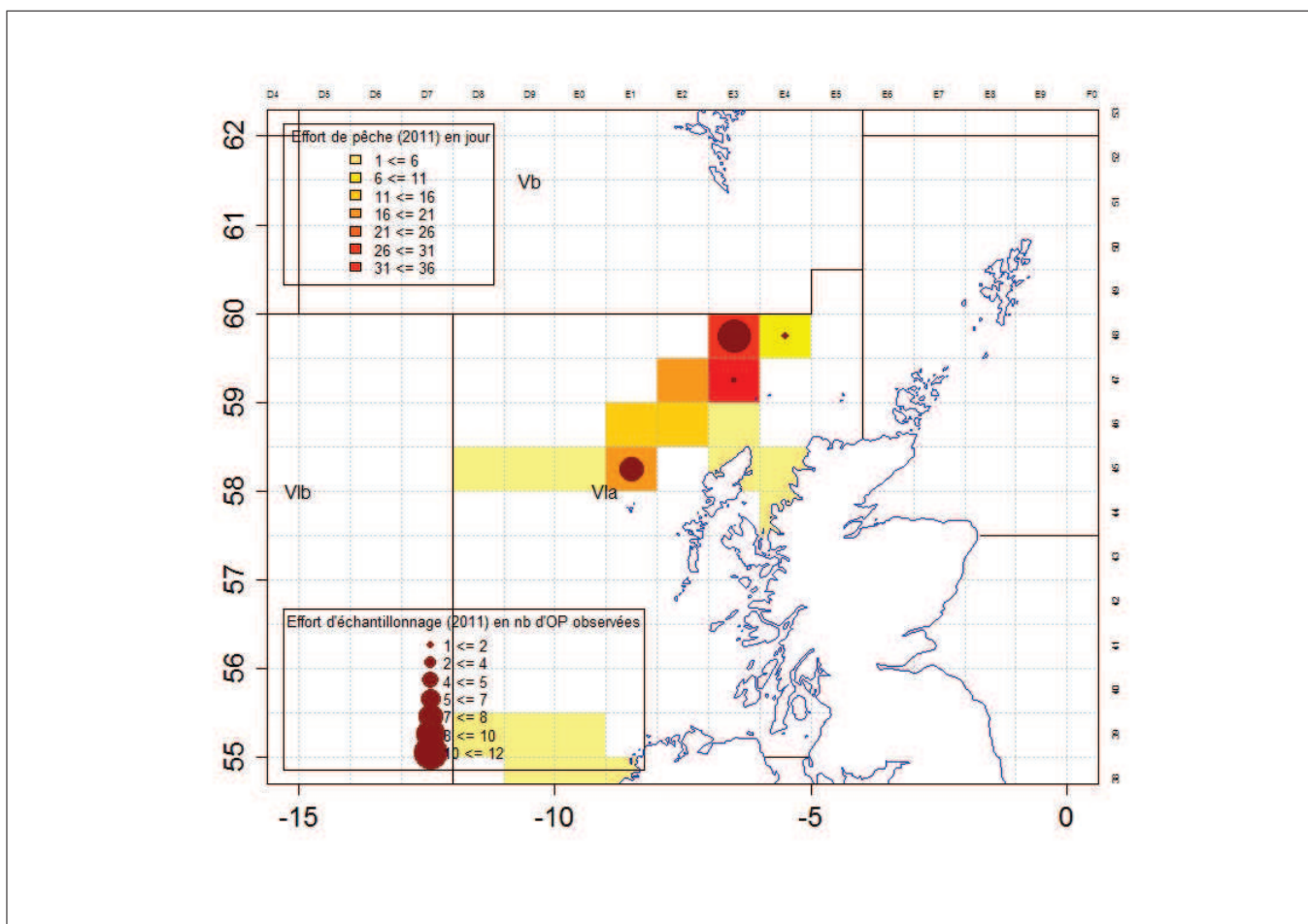


FIGURE 2 – Distribution géographique des opérations de pêche observées et de l'effort de pêche en nombre de jours(2011)

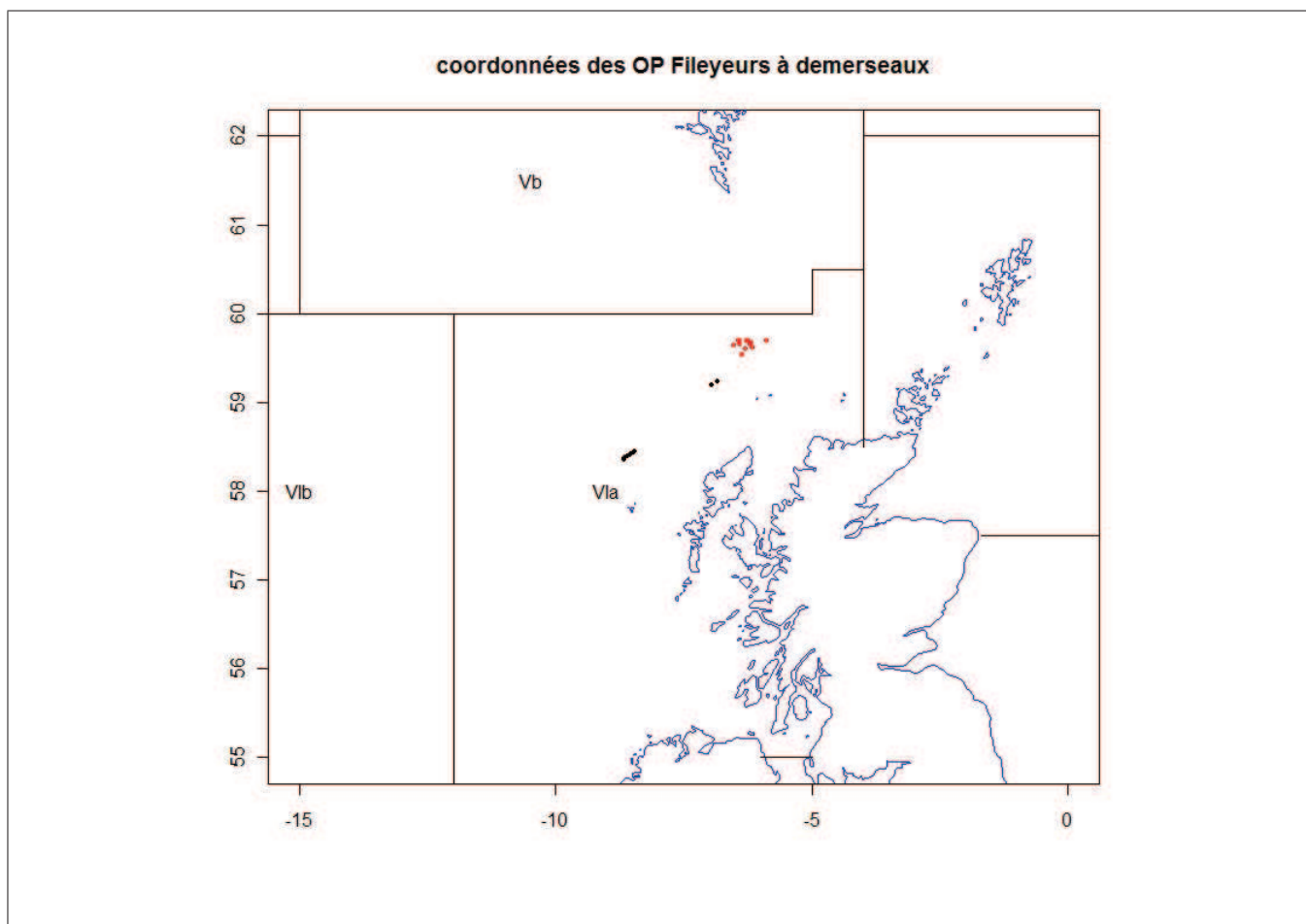


FIGURE 3 – Cartographie des opérations de pêche observées.
 Les points de même couleur représentent les OP d'une même marée

3 Composition des captures

Le tableau ci-dessous informe sur la capture totale estimée toutes espèces confondues, avec la part non retenue en poids et leur intervalle de confiance respectif. Le nombre total d'espèces capturées est également précisé. La capture totale est estimée en utilisant les poids des débarquements des données déclaratives SACROIS pour les navires de la liste et pour les séquences de pêche du métier concerné.

Capture totale (en tonnes)	Part non retenue (en %)	Nb total d'espèces capturées
1685 [1638 - 2002]	7.5[5.0 - 10.1]	23

TABLE 4 – Estimation de la capture totale et du taux de rejet

Il est impossible de présenter une estimation par trimestre car seul le trimestre 3 a été échantillonné. La composition spécifique des captures est présentée ci-dessous

**Répartition des espèces pour la flottilles
Fileyeurs à demerseaux**

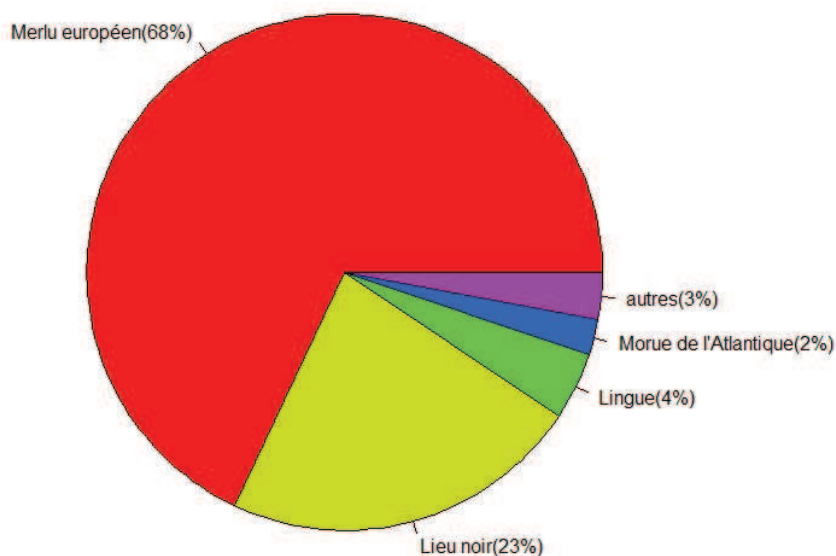


FIGURE 4 – Composition spécifique des captures (2011)

Le tableau suivant présente les différentes estimations par espèce à partir des OP échantillonnées. Le taux de rejet de l'espèce correspond au rapport : poids des rejets de l'espèce sur le poids des captures de l'espèce. La proportion du rejet dans la capture totale correspond au poids des rejets de l'espèce sur le poids de la capture totale toutes espèces. Un intervalle de confiance à 95% est donné pour chaque estimation. Les espèces sont classées par ordre d'importance dans la capture totale.

	proportion dans la capture totale (%)	taux de rejet de l'espèce (%)	proportion du rejet dans la capture totale (%)	proportion de l'espèce dans les rejets (%)
Merlu européen	68 [58.6;75.7]	1.9 [0.7;3.2]	1.3 [0.5;2.3]	17 [5.8;31]
Lieu noir	22.6 [16.9;29.2]	7.4 [4.2;10.8]	1.7 [0.9;2.4]	22.3 [15.7;27.3]
Lingue	4.2 [3.3;5.3]	2.4 [0.2;5.5]	0.1 [0;0.2]	1.3 [0.1;2.7]
Morue de l'Atlantique	2.3 [1.6;3.1]	100 [100;100]	2.3 [1.6;3.1]	30.2 [23.4;36.9]
Petite roussette	1.4 [1;2.2]	100 [100;100]	1.4 [1;2.1]	19.4 [14.6;25.4]
Cardine franche	0.3 [0.1;0.6]	20.4 [11;40.5]	0.1 [0;0.1]	0.9 [0.3;1.5]

TABLE 5 – Estimations par espèce

4 Analyses des captures de cabillaud

	Capture échantillonnée de cabillauds(kg)	proportion dans la capture totale (%)	taux de rejet de l'espèce (%)	proportion du rejet dans la capture totale (%)	proportion de l'espèce dans les rejets(%)
Cabillaud	3307	2.3 [1.6;3.1]	100 [100;100]	2.3 [1.6;3.1]	30.2 [23.4 ;36.9]

TABLE 6 – Analyse des rejets échantillonnés de cabillaud

La totalité des cabillauds capturés a été rejeté car les deux marées échantillonnées ont eu lieu après la date de fin de quota du cabillaud dans le Vb et VIa.

On présente la structure en taille des échantillons de cabillaud. On ne sélectionne que les OP où le protocole sur les mesures a bien été respecté.

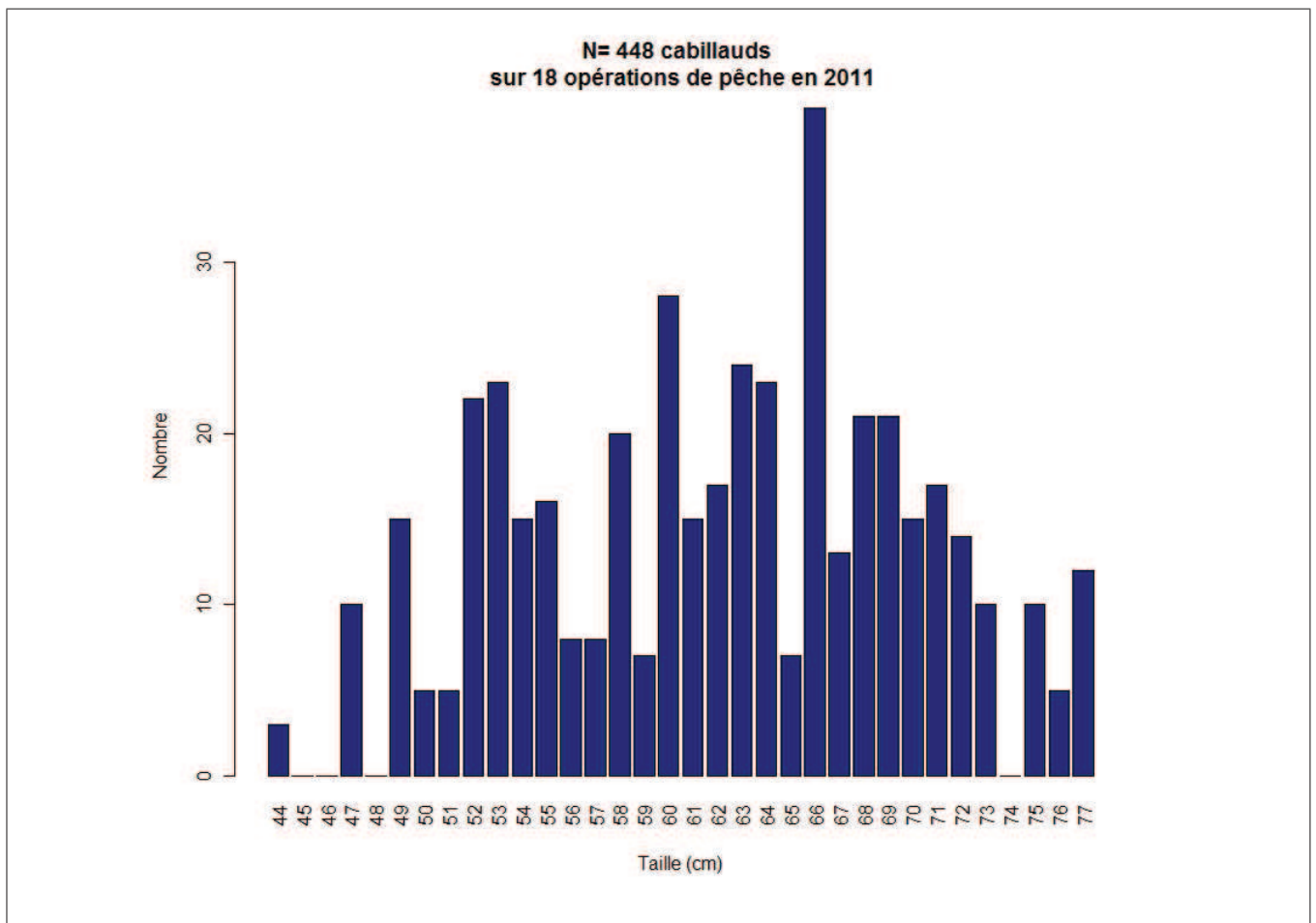


FIGURE 5 – Structure en taille des échantillons de cabillaud (2011) (jaune= partie retenue, bleu= partie non retenue)

Palangriers à espèces démersales en Ouest Écosse

Sont considérés comme Palangriers à espèces démersales en Ouest Écosse les navires utilisant des palangres calées ou semi-flottantes (LLS) et ciblant les espèces démersales (DEF) dans les zones CIEM VIa et Vb.

1 Présentation de la flotte

Les navires considérés sont les suivants :

Nom du navire	Identifiant	quartier
CUCA	184574	LO-Lorient
SYLVANNA	318345	LR-La Rochelle

TABLE 1 – liste des navires pratiquant le métier

Le tableau ci-dessous présente, par port, le nombre annuel de débarquements effectués par les navires de la liste ainsi que le nombre échantillonné. Les gammes de taille des navires ainsi que la quantité totale débarquée par les bateaux de la liste permettent d'illustrer l'importance relative des différents ports.

Les ports sont classés par débarquements décroissants.

Port	Nb annuel de débarquements	Nb de débarquements échantillonnés	Tailles des navires (m)	Débarquements totaux (t)
Lochinver	15	5	39	360
Ullapool	10	3	33	122
Autres ports (N = 4)	5	0	33 - 39	83
Total	30	8	33 - 39	565

TABLE 2 – Récapitulatif de la flottille par port

2 Marées observées

Le tableau et les figures ci-dessous décrivent la pêche observée ainsi que la représentativité de l'échantillonnage.

	2011	Nb de navires	Nb de marées	Nb de jours de mer
Total		2	30	220
Échantillonnés		2	8	61
Taux d'échantillonnage		100	26.7	27.7

TABLE 3 – Taux d'échantillonnage

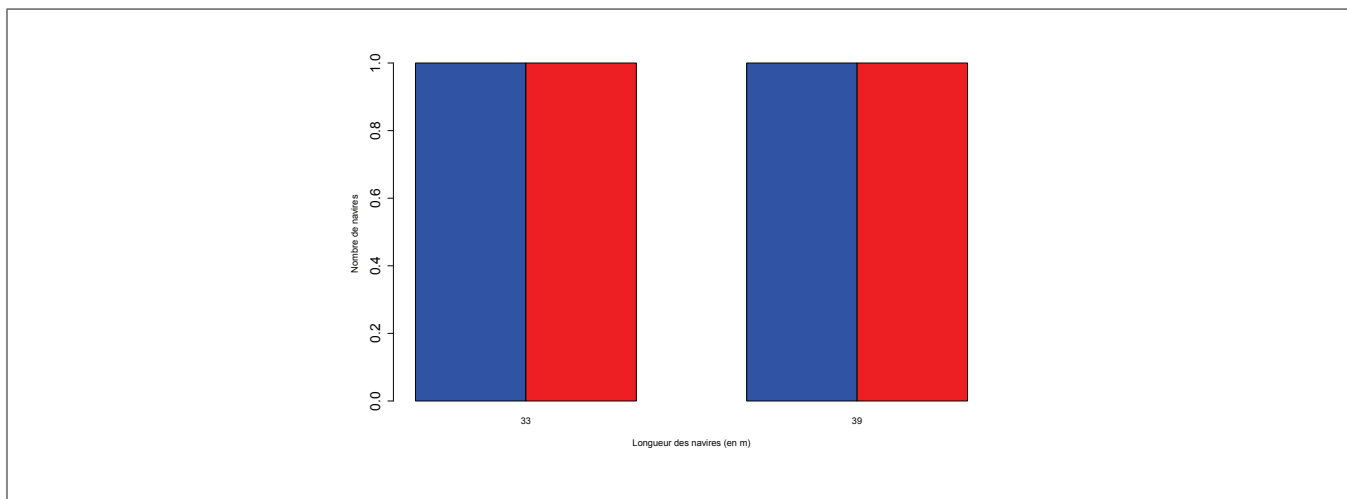


FIGURE 1 – Longueur (en m) des navires échantillonnés (rouge) et de l'ensemble de la flotte (bleu) (2011)

Répartition des métiers

L'ensemble des OP échantillonnées ont pour espèce cible le merlu européen.

Distribution géographique

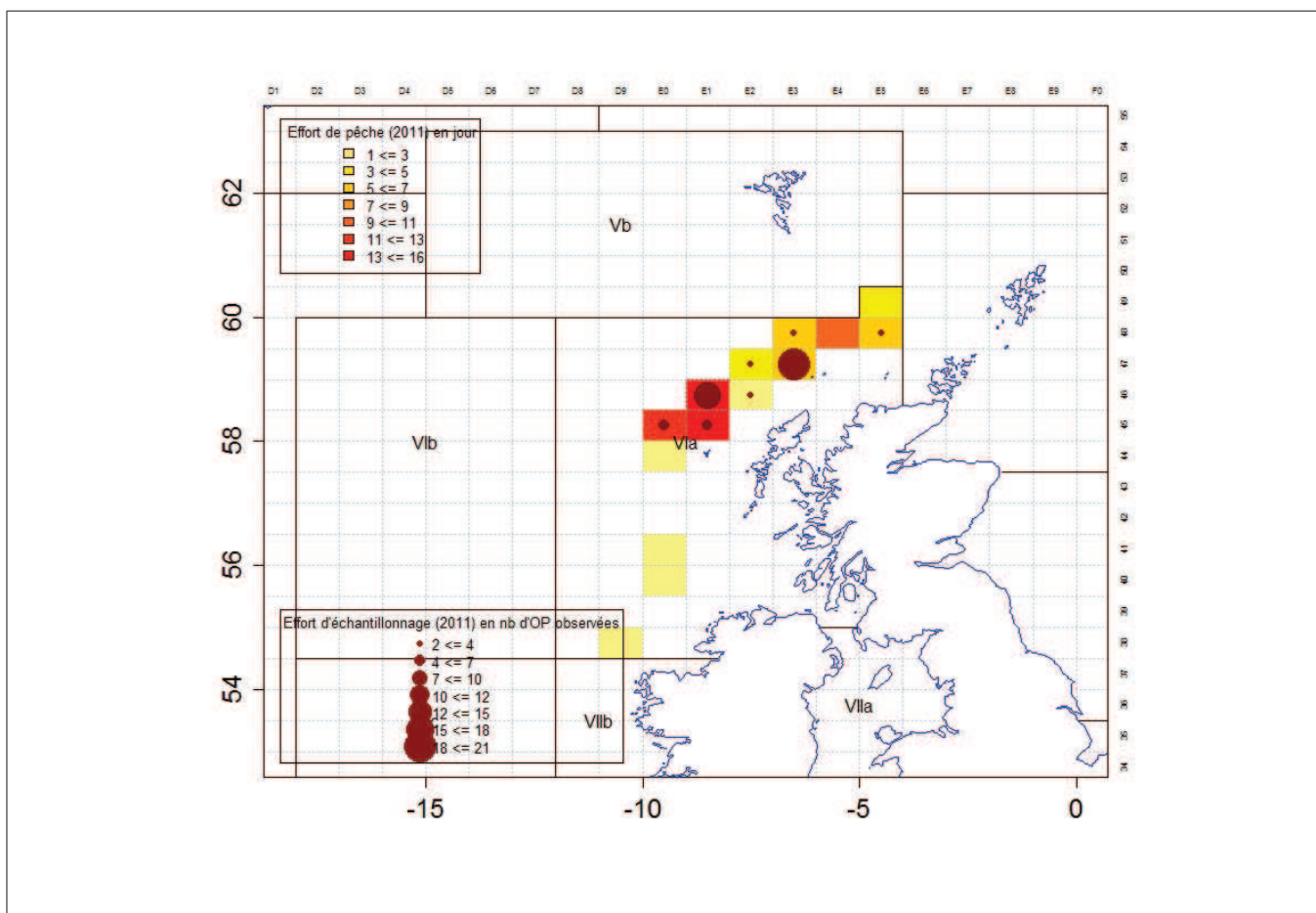


FIGURE 2 – Distribution géographique des opérations de pêche observées et de l'effort de pêche en nombre de jours(2011)

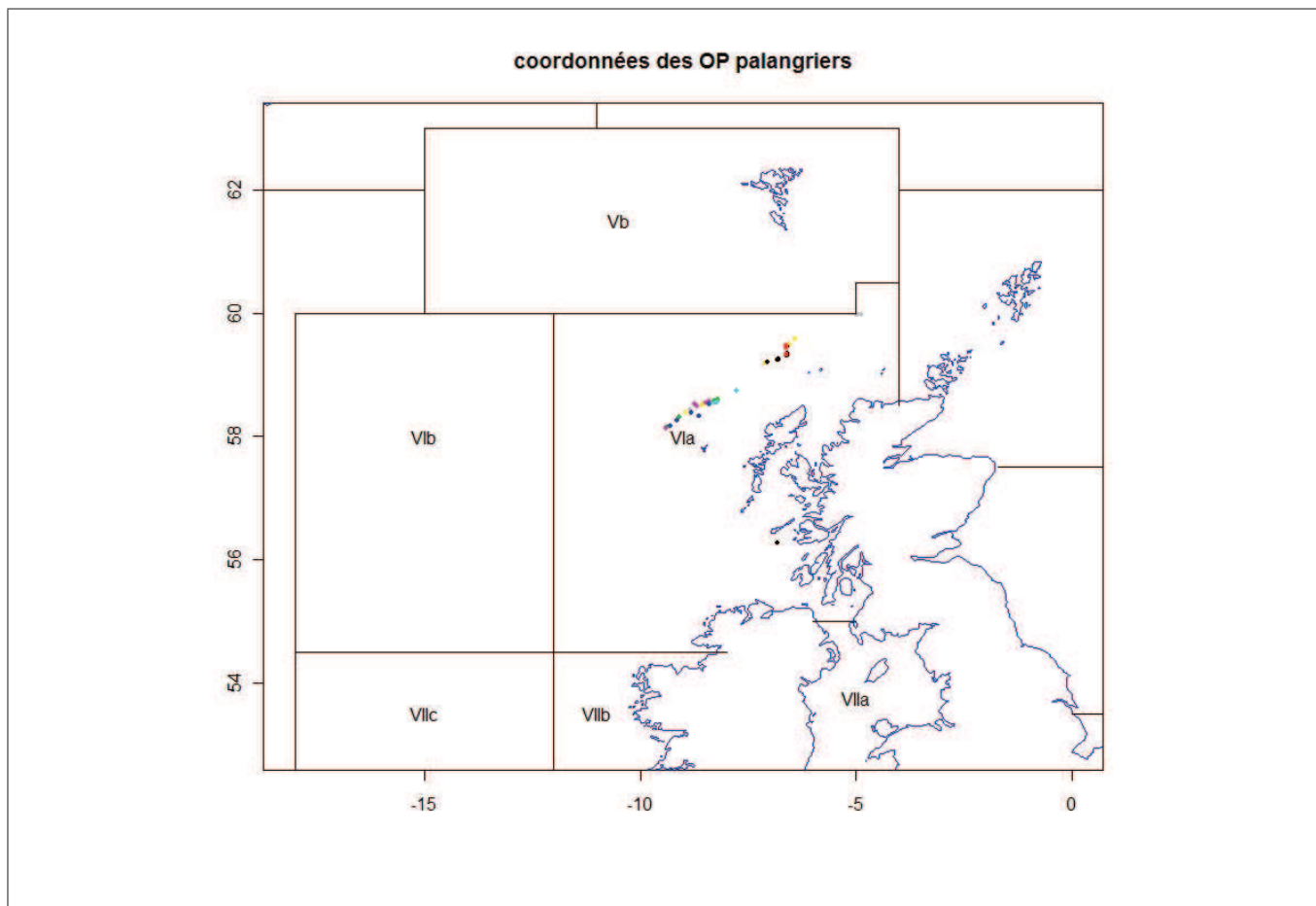


FIGURE 3 – Cartographie des opérations de pêche observées.
 Les points de même couleur représentent les OP d’une même marée

3 Composition des captures

Le tableau ci-dessous informe sur la capture totale estimée toutes espèces confondues, avec la part non retenue en poids et leur intervalle de confiance respectif. Le nombre total d’espèces capturées est également précisé. La capture totale est estimée en utilisant les poids des débarquements des données déclaratives SACROIS pour les navires de la liste et pour les séquences de pêche du métier concerné.

Capture totale (en tonnes)	Part non retenue (en %)	Nb total d’espèces capturées
583 [574 - 592]	3.1 [2.3 - 3.8]	22

TABLE 4 – Estimation de la capture totale et du taux de rejet

Il est impossible de présenter une estimation par trimestre car seuls les trimestres 2 et 4 ont été échantillonnés. La composition spécifique des captures est présentée ci-dessous

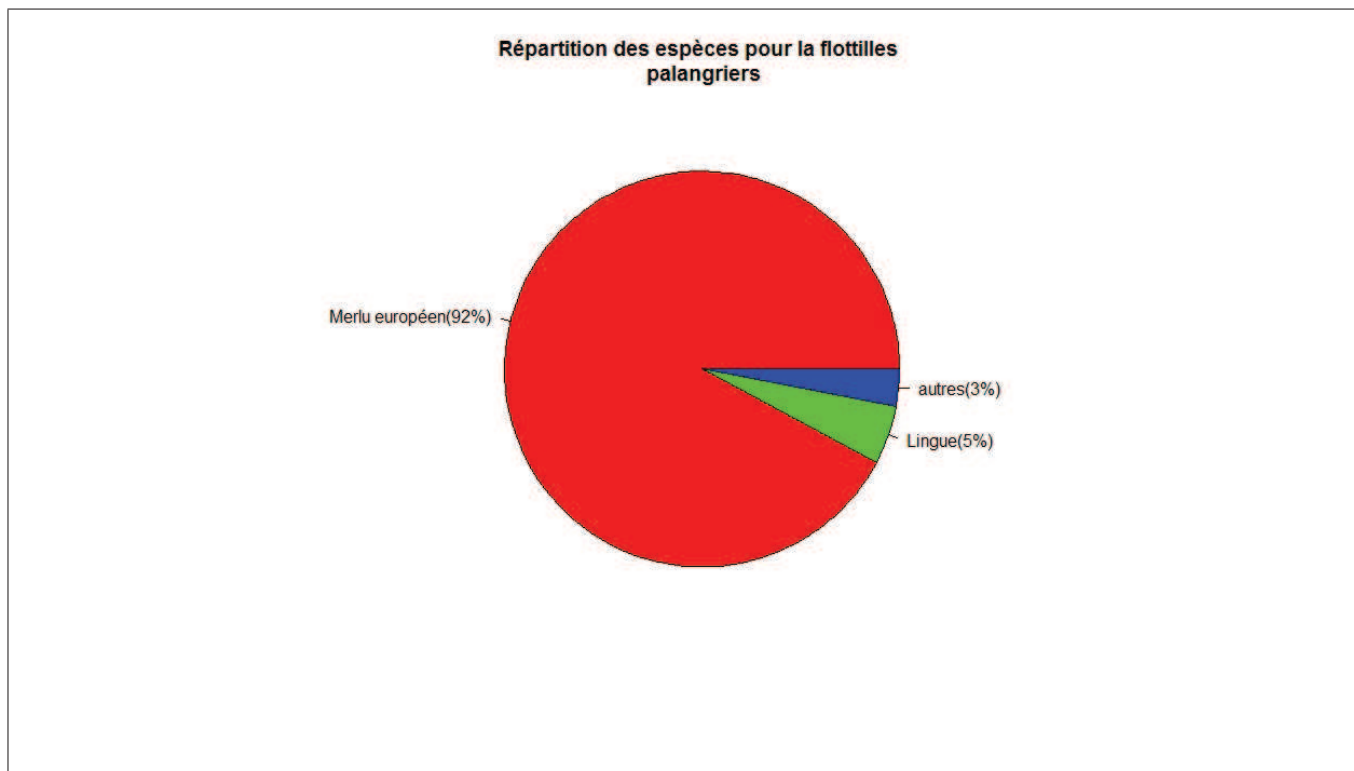


FIGURE 4 – Composition spécifique des captures (2011)

Le tableau suivant présente les différentes estimations par espèce à partir des OP échantillonnées. Le taux de rejet de l'espèce correspond au rapport : poids des rejets de l'espèce sur le poids des captures de l'espèce. La proportion du rejet dans la capture totale correspond au poids des rejets de l'espèce sur le poids de la capture totale toutes espèces. Un intervalle de confiance à 95% est donné pour chaque estimation. Les espèces sont classées par ordre d'importance dans la capture totale.

	proportion dans la capture totale (%)	taux de rejet de l'espèce (%)	proportion du rejet dans la capture totale (%)	proportion de l'espèce dans les rejets(%)
Merlu européen	92.2 [91 ;93.4]	1 [0.5 ;1.7]	0.9 [0.4 ;1.6]	31.4 [16.1 ;45.4]
Lingue	4.8 [3.7 ;5.9]	5.3 [1.9 ;9]	0.3 [0.1 ;0.4]	8.5 [2.8 ;15.1]

TABLE 5 – Estimations par espèce

4 Analyses des captures de cabillaud

	Capture échantillonnée de cabillauds(kg)	proportion dans la capture totale (%)	taux de rejet de l'espèce (%)	proportion du rejet dans la capture totale (%)	proportion de l'espèce dans les rejets(%)
Cabillaud	34	0.03 [0 - 0.19]	100 [100 - 100]	0.03 [0 - 0.19]	1.02 [0 - 3.61]

TABLE 6 – Analyse des rejets échantillonnés de cabillaud

Le nombre de cabillaud mesurés dans les OP échantillonnées est insuffisant pour permettre de présenter une structure en taille de l'espèce.

Conclusion

L'analyse des informations recueillies dans le cadre du programme Obsmer en zone Ouest-Ecosse au cours de l'année 2011 montre que le taux de rejets toutes espèces confondues varie selon les métiers ;

	Taux de rejets global toutes espèces
Chalutage espèces profondes	20 [15.6 – 25.2]
Chalutage espèces démersales du plateau	8.5 [5.6 – 11.1]
Fileyage espèces démersales	7.5 [5.0 – 10.1]
Palangres à espèces démersales	3.1 [2.3 – 3.8]

Le taux de rejets toutes espèces confondues ne dépasse pas 10%, sauf pour le chalutage profond (20%) du fait, principalement de deux espèces, capturées de manière conséquente et sans valeur commerciale, que sont le mulot noir² et la grande argentine qui représentent à elles deux près de 56% des rejets. Les rejets d'espèces commerciales sont en général faibles à très faibles.

Cette analyse montre également que **la part du cabillaud dans les captures est très faible** : de quasi nul (chalutage profond et palangres) à très faible (<2.5%) pour le chalutage démersal sur le plateau et le fileyage.

	Part du cabillaud dans les captures totales	Proportion des rejets de cabillaud dans la capture totale	Taux de rejet (part des rejets de cabillaud dans les captures de cabillaud)
Chalutage espèces profondes	0.02 [0 - 0.06]	0	0
Chalutage espèces démersales du plateau	1.2 [0.4 - 2.5]	0.1 [0 - 0.1]	4.3 [0.2 - 17]
Fileyage espèces démersales	2.3 [1.6 - 3.1]	2.3 [1.6 – 3.1]	100 [100 – 100]
Palangres à espèces démersales	0.03 [0 – 0.19]	0.03 [0 – 0.19]	100 [100 – 100]

² Alépocéphale de Baird